

Dr. Kerzabi Dounya

Université de Tlemcen

Professeur. Benbouziane Mohamed

Université de Tlemcen

**Crise bancaire et libéralisation financière externe : Une analyse en données de panel sur quelques pays de la zone MENA**

**Résumé :**

Depuis le début des années 1980, la plupart des pays développés se sont basés sur le processus de libéralisation financière pour accroître leur croissance économique. Toutefois, cette expérience est souvent accompagnée par une crise bancaire qui a remis en cause les objectifs de la libéralisation financière. Ce papier fournit une analyse économétrique de l'effet de la libéralisation financière externe sur la défaillance du système bancaire de cinq pays de la zone MENA durant la période 1980 – 2013. A l'aide d'une approche en données de panel, cet article montre que, sous certaines conditions, plus la libéralisation financière est faible, plus une crise bancaire peut survenir.

**Mots clés** : Crise bancaire – Libéralisation financière – la zone MENA – données de panel.

**Abstract :**

Since the early 1980s, most developed countries are based on the financial liberalization process to increase their economic growth. However, this experience is often accompanied by a banking crisis that undermined the objectives of financial liberalization. This paper provides an econometric analysis of external financial liberalization effect on the failure of the banking system of five countries in the MENA region during the period 1980 - 2013. Using a panel data approach, this article shows that, under certain conditions, more external liberalization is low, more a banking crisis can occur.

**Keywords** : Banking crisis - Financial liberalization - MENA - panel data.

**Jel classification** : C33 ; F36 ; G15 ; G28

### **Introduction :**

Suite au processus de globalisation financière au cours des années 1970, les pays développés ont été frappés par des crises bancaires graves. Kaminsky et Reinhart (1996) ont montré que la majorité des crises bancaires ont été précédées par des politiques de libéralisation financière. Cette dernière est un ensemble de mesures prises dans le but d'éliminer les restrictions imposées au secteur financier. Elle concerne la libéralisation du taux d'intérêt, l'élimination des restrictions imposées sur le compte de capital et l'ouverture extérieure du secteur financier, etc. la libéralisation financière peut renforcer la concurrence entre les pays, concernant les flux de capitaux, sans oublier l'existence de l'Etat dans l'économie qui exerce son contrôle et sa supervision sur les activités financières et économiques, pour accroître le rythme de la croissance économique.

La notion de libéralisation financière doit son apparition aux travaux de McKinnon (1973) et Shaw (1973) pour qui, la répression financière caractérisée par un contrôle direct ou indirect des pouvoirs publics sur le secteur bancaire est défavorable à la croissance économique. Ces auteurs pensent que la libre détermination du taux d'intérêt à son niveau d'équilibre exercerait un effet positif sur la croissance économique. Cette idée a été adoptée par de grandes institutions internationales telles la Banque Mondiale et le FMI (Bouzid ; 2013). Récemment, plusieurs travaux confirment l'intérêt de la libéralisation financière (Atiyas, Capiro et Hanson ; 1994, Levine et King ; 1993a, Gelos et Werner ; 1999, Sancak ; 2002). Dans la même lignée Alfaro et Hammel (2007), Kim et Kenny (2006), Menzie et Hiro (2005), Bekaert et al. (2005), suggèrent que les pays en voie de développement doivent libéraliser le système financier pour accroître la croissance économique à travers une meilleure allocation du capital. Toutefois, les expériences réussies de libéralisation financière sont très rares.

Le processus de libéralisation financière dans les marchés émergents est souvent accompagné par des crises bancaires entraînant une chute de la croissance et une contraction du PIB. De nombreux travaux ont cherché à comprendre les origines de ces crises. Ces derniers soutiennent que les politiques de libéralisation sont des facteurs de l'instabilité financière. La plupart de ces analyses de nature principalement macroéconomique, mettent en avant deux séries d'exploitation : d'une part, la libéralisation financière rend les banques plus vulnérables aux chocs macroéconomiques et, d'autre part, la fragilité financière de ces dernières serait aggravée par l'insuffisance des dispositifs de supervision, particulièrement

dans les pays émergents. Les crises bancaires sont donc plus susceptibles de se produire dans un système financier libéralisé (Demirguç-Kunt et Detragiache ; 1998).

Mehrez et Kaufman (2000), sur un panel de 56 pays développés et en développement durant la période 1977 – 1997, ont montré que les crises bancaires sont plus probables dans les périodes post-libéralisation. Ceci est expliqué par le manque de transparence qui entraîne une augmentation de l'incertitude des anticipations des banques. Arestis et Demetriades (1999) et Arestis (2000) confirment ces résultats et affirment que la libéralisation financière est la cause principale des crises bancaires et financière. Sur le plan microéconomique, les crises bancaires trouvent leurs origines dans la participation des banques à des activités plus risquées. Menkhoff et Suwanaporn (2007) ainsi que Currie (2006) ont montré qu'une libéralisation financière exercée dans un environnement institutionnel peu développé peut être la cause principale des crises bancaires. Selon Plihon et Miotti (2001), les banques doivent renforcer leur contrôle prudentiel et avoir une meilleure gestion des risques.

Dans ce papier, nous allons étudier la relation entre les crises bancaires et la libéralisation financière. La première section traite les différents travaux antérieurs menés dans ce domaine. Dans une deuxième section, nous tentons d'expliquer cette relation pour cinq pays de la zone MENA à savoir : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie durant la période 1980 – 2013 à l'aide d'une méthodologie en données de panel. La dernière section est consacrée aux différents résultats.

## **I- Revue de littérature :**

Ces dernières décennies, une vaste littérature théorique et empirique ont essayé de traiter le lien entre la libéralisation financière et la croissance économique. Ces études concluent que la libéralisation financière est le moyen le plus efficace pour améliorer la croissance économique des pays. Selon McKinnon (1973) et Shaw (1973), la libéralisation financière est la meilleure solution pour garantir une bonne mobilisation de l'épargne et par conséquent une croissance économique durable. Cette idée a été critiquée par plusieurs pensées économiques et politiques. Les post-keynésiens suggèrent que la politique de libéralisation financière entraîne un ralentissement de la croissance. Selon les néo-structuralistes, la libéralisation financière conduit à des effets néfastes sur la croissance. Ils affirment qu'une intervention gouvernementale est la meilleure solution pour ressortir de la situation de fragilité (Bouزيد ; 2013).

Beaucoup d'étude ont montré que la relation entre le développement financier et les politiques de libéralisation financière est souvent négative. La plupart de ces analyses présentent deux séries d'explication aux crises bancaires : d'une part, la libéralisation financière rend les banques plus vulnérables aux chocs macroéconomiques et, d'autre part, la fragilité financière de ces dernières serait aggravée par l'inadaptation des politiques publiques et par le manque de supervision.

Plusieurs études empiriques ont montré que les crises bancaires ont généralement été précédées par des politiques de libéralisation financière. Deux courants de recherche ont essayé de déterminer les principales causes des crises bancaires. Le premier courant suppose que les fondements macroéconomiques et institutionnels sont à l'origine de ces crises. Par contre, le deuxième courant stipule que les crises bancaires reposent sur des fondements microéconomiques tels la transformation de l'environnement bancaire.

L'étude de Kaminsky et Reinhart (1996), sur 20 pays en Asie, Amérique latine, Europe et Moyen – Orient, durant la période 1970 – 1995, montre que le processus de libéralisation financière a entraîné une augmentation des crises bancaires. Ranciere et al (2006), Barell et al (2006) et Tornell et al (2004) suggèrent que la libéralisation financière peut augmenter la probabilité de déclenchement de crises bancaires à travers l'augmentation de risque et la volatilité des indicateurs macroéconomiques. Demirguç-Kunt et Detragiache (1998), dans leur étude sur 53 pays sur la période 1980 – 1995, ont montré que la libéralisation financière augmente la probabilité de crise bancaire à cause de la baisse de la valeur de franchise des banques. L'étude de Fischer et al (1997) effectuée sur la Malaisie, Thaïlande et Taiwan, en utilisant la méthode de données individuelles, a montré que les banques sont plus vulnérables en période de libéralisation financière. Honohan (1997), Fischer et Chenard (1997), Plihon et Miotti (2001) suggèrent que l'adoption de nouveaux comportements par les banques accroît la prise de risque et conduit à une instabilité du système bancaire. Daniel et Jones (2006) ont constaté que la plupart des politiques de libéralisation financière ont entraîné des défaillances du système bancaire. Contrairement à Noy (2004) qui stipule que la libéralisation du secteur bancaire conduit à sa défaillance, Levine (1996) affirme que la libéralisation externe doit permettre de développer aussi bien les marchés financiers que le système bancaire. La libéralisation du secteur bancaire doit permettre d'augmenter la concurrence et autoriser le transfert du savoir – faire.

D'après Bousrih et Trabelsi (2005), « *en l'absence d'un contrôle public ex post sur le comportement des banques sous forme de règles prudentielles et surveillance sur des activités de près, ceci peut augmenter l'insolvabilité des banques et la probabilité de crises bancaires* ».

L'importance de la mise en œuvre d'un cadre de supervision et de réglementation dans les banques a fait l'objet de plusieurs études empiriques. L'étude de Goldstein et Turner (1996), sur 15 pays en développement sur la période 1990 – 1997, montre que les crises bancaires sont plus probables en période de faibles réglementations prudentielles. Lindgren et al (1996) affirment la déficience de la régulation et de la supervision bancaire lors de la libéralisation. L'étude de Levine (1998) montre que les crises bancaires sont causées par des variables institutionnelles telles l'application de la loi et les droits de propriété. Selon Barth et al (2002), les pratiques de régulation et de supervision renforcent le contrôle et forcent la diffusion des informations ce qui améliore la performance et la stabilité du système bancaire. Mitton (2002) affirme qu'un faible niveau de démocratie et une faible application des lois fragilisent le système bancaire. Dress et Pazarbasioglu (1998) et Kaminsky et Reinhart (1999), ont montré que la libéralisation financière, lorsqu'elle est associée à une réglementation prudentielle faible, expose les banques à un grand risque de faillite. Abaoud et al (2008) ont essayé d'étudier la relation entre la libéralisation financière et les crises bancaires, d'un côté, et la relation entre ces dernières et la gouvernance bancaire (réglementation prudentielle) de l'autre côté, sur 10 pays émergents durant la période 1980 – 2003. Les résultats de cette étude montrent une relation positive entre la libéralisation financière et la probabilité de l'émergence des crises bancaires, et un lien négatif et significatif entre la gouvernance bancaire et la probabilité de naissance des crises bancaires, ce qui laisse à penser que le renforcement de la gouvernance bancaire durant les périodes de libéralisation financière constitue une condition importante pour avoir un système bancaire efficient.

Ben Gamra et Clévenot (2006) ont essayé d'étudier l'effet d'une part de la libéralisation financière et d'autre part, de la qualité de la structure institutionnelle et réglementaire sur la probabilité d'occurrence de crises bancaires dans un panel de 27 pays émergents sur la période 1975 – 2002. Les résultats ont montré que la libéralisation constitue un facteur important de défaillance des banques. Les auteurs ajoutent que les banques ont besoin d'un système juridique clair pour leur faciliter l'application des contrôles financiers et le

remboursement des emprunts. Selon les auteurs, un contrôle interne et externe est nécessaire pour éviter les crises bancaires.

L'étude de Ben Gamra et Plihon (2007), sur 22 pays émergents de 1970 jusqu'à 2002, montre que les politiques de libéralisation financière ont un effet négatif sur la stabilité des systèmes bancaires.

Bousrih et Trabelsi (2005) ont étudié le lien entre libéralisation financière et crises bancaires et ont essayé de voir surtout si la probabilité de survenance des crises bancaires dépend d'autres facteurs, tels la confiance, que ceux liés aux considérations du marché. Ils ont trouvé que : 1) les crises bancaires sont susceptibles de se produire dans les pays qui ont libéralisé leurs systèmes financiers, 2) les problèmes de crises bancaires sont plus significatifs dans les pays avec un environnement institutionnel moins développé, et 3) une infrastructure sociale développée avec des niveaux élevés de confiance et de coopération entre les intermédiaires financiers et les individus peut limiter les effets nuisibles des politiques de libéralisation sur le secteur bancaire et induire plus de développement financiers. Les auteurs soulignent également que ce même niveau de la confiance semble être une condition significative de l'effet de développement financier sur la croissance économique.

Salameh (2013), en analysant l'influence des facteurs du développement financier, de supervision et de réglementation sur les crises bancaires de 36 économies différentes réparties sur quatre zones géographiques entre 1997 et 2007, a montré qu'il existe une relation négative entre l'indice du pouvoir de l'autorité de supervision et les crises bancaires.

Miotti et Plihon (2001) ont essayé de tester empiriquement le comportement spéculatif sur la vulnérabilité des banques. Ils ont essayé d'étudier les variables microéconomiques des banques argentines et coréennes de 1996 à 1998. Leurs résultats ont montré que les défaillances bancaires sont expliquées davantage par les prises de risque de nature spéculative que par une mauvaise gestion des ressources productives bancaires.

Bien qu'une large littérature empirique, sur le lien entre la libéralisation financière et la défaillance bancaire, ait été largement proposée, il est important d'analyser ce lien dans les pays de la zone MENA. Notre étude s'intéresse à étudier le cas de l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Turquie.

## II- Méthodologie de l'étude :

L'objectif principal de cette étude est d'analyser empiriquement le lien entre la libéralisation financière externe et les crises bancaires dans le cadre de cinq pays de la région MENA à savoir : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie, observés durant la période 1980 – 2013. Dans un premier temps, nous commençons par une présentation du modèle utilisé dans notre approche en identifiant l'échantillon et la période de l'estimation. Ensuite, nous allons présenter les différentes variables prises en compte. La dernière étape est consacrée aux différents résultats ainsi que leur interprétation.

### **1- Présentation de l'échantillon et du modèle à estimer :**

Notre étude porte sur l'analyse empirique de la relation entre la libéralisation financière externe et la probabilité d'une crise bancaire par le biais d'une estimation en données de panel afin de mieux appréhender les facteurs susceptibles d'expliquer la crise bancaires. Notre échantillon est composé de cinq pays de la région MENA : Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte et Turquie sur une période allant de 1980 jusqu'à 2013.

La plus part des études ont été faites sur les pays développés, en développement ou encore sur les pays émergents. Notre étude est concentrée sur cinq pays de la zone MENA qui se caractérisent par des marchés bancaires et financiers insuffisants est une libéralisation financière mal gérée.

La spécification du modèle de base est la suivante :

$$\text{Crise} = f(\text{LF}, \text{X}_{it})$$

$$\text{Crise}_{it} = \alpha + \text{LF}_{it} \beta + \text{X}_{it} \delta + \mathbf{u}_{it}$$

Avec :

- **Crise<sub>it</sub>** : représente la variable à expliquer. Une crise bancaire est définie comme « une situation dans laquelle les banques font face à une accumulation de crédit non performants et de créances douteuses. Elles rencontrent des problèmes financiers graves, qui entraînent une vague de retraits massifs de dépôts, de fermetures prolongées des banques, de paniques ou de faillites bancaires, et qui implique un large mouvement de prise en charge par l'Etat, de garanties publiques généralisées sur les dépôts ou de nationalisation des banques » (Ben Gamra et Plihon, 2007).

La variable de crise bancaire est une variable *dummy* qui prend la valeur un (1) si le pays est en période de détresse et la valeur zéro (0) sinon<sup>1</sup> pendant la période 1980 - 2013.

- **LF<sub>it</sub>** : représente la libéralisation financière externe mesurée par l'indicateur KAOPEN. C'est un indicateur élaboré par Chinn et Ito (2002). Cet indice prend la valeur de - 1,86 jusqu'à 2,17.

La libéralisation financière externe concerne la libéralisation des activités ayant une relation avec l'extérieur, ce qui peut être résumé par les éléments suivants :

- Suppression des contraintes imposées sur les transactions du compte capital et sur les comptes financiers de la balance des paiements ;
- Suppression des contraintes imposées sur l'investissement direct.
- L'assouplissement de la réglementation des échanges, voir même son élimination pour les transactions courantes et/ou en capital.

- **X<sub>it</sub>** : correspond aux variables de contrôle susceptibles d'expliquer le comportement des crises bancaires. Pour cette étude, nous avons trois types d'indicateurs de contrôle, à savoir :

- Les variables macroéconomiques : Tout en inspirant de la théorie économique et empirique, nous retenons deux variables de nature macroéconomique :
  - La croissance économique (GDP) : mesurée par la croissance du PIB réel par habitant. Une faible croissance économique entraîne une crise de liquidité, ce qui rend les banques plus vulnérables aux crises.
  - L'ouverture commerciale (OPEN) : correspond à la somme des exportations et des importations par rapport au PIB. Cette variable mesure le degré d'ouverture d'une économie.
- La variable de développement financier (M<sub>2</sub>) : représente la liquidité des banques. Cet indicateur reflète la taille du secteur financier et de l'approfondissement financier.
- La variable institutionnelle (REGUL) : représente la qualité de la réglementation. La valeur de cet indicateur varie entre 4 et 13.

<sup>1</sup> Voir : Capiro et Klingebiel, 2003

•  $U_{it}$  : le terme d'erreur.

Pour cette étude, quatre variables de contrôle ont été retenues d'où la source vient de la banque mondiale : World Development Indicators pour les variables macroéconomiques et du développement financier, et World Governance Indicators pour la variables institutionnelles.

La formulation finale de notre modèle est comme suit :

$$Crise_{it} = \alpha + \beta LF_{it} + \delta_1 GDP_{it} + \delta_2 OPEN_{it} + \delta_3 M_{2it} + \delta_4 REGUL_{it} + U_{it}$$

## 2- Les différents résultats :

Les résultats de la méthode des effets individuels fixes<sup>2</sup> sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 3 - 1 : Résultats de l'estimation**

Variable à expliquer <b>CRISE</b> : 1 s'il y a une crise, 0 sinon	
Période : 1980 – 2013 ; T = 34 ; N = 5 ; Total panel observations : 34 X 5 = 170 Obs	
Variables explicatives	Modèle à effets fixes
Constante	-0.045687 (-0.292783)*
LF	-9.83E-12 (-0.112849)*
GDP	-2.93E-05 (-1.123482)**
OPEN	0.013609 (4.548477)***
M <sub>2</sub>	-0.002371 (-1.046724)
REGUL	-0.058874 (-3.192766)***
R <sup>2</sup>	0.539157
R ajusté	0.496360
Prob (F-statistic)	0.000001 (5.588118)

Note : \*\*\*, \*\* et \* indiquent respectivement les niveaux de significativité 1%, 5% et 10%.

Le modèle de régression analyse l'impact de la libéralisation financière externe sur la fiabilité des banques, tout en utilisant un certain nombre de variables dites variables de

<sup>2</sup> La P-value du test d'Hausman est inférieure au niveau de confiance de 5%. Par conséquent, nous utilisons le modèle à effets individuels fixes.

contrôle, pour un échantillon composé de cinq pays de la zone MENA, à savoir : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie.

S'agissant de l'impact de la libéralisation financière externe, les résultats indiquent une relation négative avec les crises bancaires. Nos estimations montrent que plus la libéralisation financière est faible, plus une crise bancaire peut survenir ce qui veut dire que la réforme du système financier, des pays de notre échantillon, est un élément crucial qui conduit à la bonne gestion de l'économie. Ce résultat contredit ceux de Kaminsky et Reinhart (1996) et de Demirgüç-Kunt et Detragiache (1998) qui affirment que les crises bancaires sont plus susceptibles de se produire dans un système financier libéralisé. Le constat est cependant compatible avec l'argument de Levine (1996), pour qui la libéralisation financière externe permet de développer le système bancaire en augmentant la concurrence et autoriser le transfert du savoir-faire. Pour qu'une libéralisation soit efficace, il faut permettre de créer un système financier capable de promouvoir l'épargne, l'investissement et la croissance. Ce n'est pas le cas de la majorité des pays de notre échantillon qui ont des systèmes financiers qui ne sont pas efficaces et qui semblent assurer un certain retard. Ceci s'explique par le fait que les entreprises hésitent souvent à ouvrir leurs capitaux, ce qui crée une faiblesse de la liquidité et un déséquilibre du système bancaire. La libéralisation des marchés financiers et le développement des instruments monétaires, des pays de notre échantillon, offrent aux banques la chance de diversifier leurs risques et par conséquent de minimiser leurs pertes.

Les résultats révèlent également une relation négative entre la croissance économique et la probabilité d'une crise bancaire. Cette dernière est donc significativement corrélée avec un faible niveau de croissance économique. Une faible croissance économique influe négativement la libéralisation des flux de capitaux ce qui rend les banques sensibles aux chocs puisqu'elles se trouvent en difficulté de paiement de leurs dettes. En plus, la contraction de l'activité économique complique l'évaluation de risque des banques et les vulnérabilise. Nos résultats confirment ceux de Ben Gamra et Clévenot (2006).

Concernant l'impact de l'ouverture commerciale et de la liquidité des banques, sur la défaillance bancaire, les résultats indiquent un effet positif de la variable OPEN et un effet négatif de la variable  $M_2$ . L'ouverture commerciale entraîne une augmentation des crises bancaires. Ceci s'explique par le fait que la balance commerciale de la majorité des pays de notre échantillon concerne beaucoup plus les opérations de l'importation, puisque dans ces pays, les exportations se basent sur un seul secteur (tels les hydrocarbures en Algérie).

La baisse des exportations conduit à un déficit commercial ce qui rend les pays incapables de dégager un surplus de liquidité, ce risque atteint les banques, en vue de la diminution de l'indicateur  $M_2$ , et les rend vulnérables puisque les entreprises exportatrices deviennent incapables d'honorer leurs dettes.

Par contre, les résultats montrent que l'indicateur de la réglementation est négativement lié à la variable *dummy* de crise bancaire. L'augmentation de cet indicateur indique plus d'exigence réglementaire sur les activités bancaires. Des contrôles plus restrictifs peuvent augmenter la stabilité bancaire et réduire la probabilité de défaillance. Ce résultat est compatible avec les conclusions de Goldstein et Turner (1996), Barth et al (2002), Dress et Pazarbasioglu (1998), Kaminsky et Reinhart (1999) et d'Abaoud et al (2008) qui affirment que les crises bancaires sont plus probables en périodes de faibles réglementations

### **Conclusion :**

Notre article s'est concentré sur l'étude de l'impact de la libéralisation financière externe, sous certaines conditions, sur la probabilité de survenance d'une crise bancaire, pour cinq pays de la zone MENA à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Turquie, durant la période allant de 1980 jusqu'à 2013.

Les résultats de l'analyse montrent qu'il existe une relation négative et significative entre la libéralisation financière et les crises bancaires tout en soulignant le rôle d'une forte croissance économique ainsi qu'une forte régulation bancaire dans la pertinence des banques. Une libéralisation financière menée dans un environnement macroéconomique et institutionnel fiables favorise la bonne gestion des banques. Pour qu'une libéralisation financière ne mette pas en cause la stabilité du système économique, elle devrait être accompagnée par un accroissement des indices macroéconomiques, un accroissement de la transparence des opérations financière et une bonne régulation bancaire. La libéralisation réglementée, dans les pays de notre échantillon, peut être comme un instrument de réforme structurelle ce qui entraîne une amélioration des incitations des banques, des actionnaires, des managers et des créiteurs à développer un comportement concurrentiel.

L'introduction de la libéralisation financière permet à l'Etat d'accroître son revenu et de financer son déficit commercial. De même, la régulation bancaire doit toujours être renforcée avant de libéraliser aucun secteur financier afin de garantir la solidité du système bancaire. Et

enfin, pour offrir aux banques l'occasion de s'ajuster aux nouvelles données de marché, la libéralisation financière doit toujours être graduelle.

### **Bibliographie :**

- 1- Abaoud. E, Rachdi. H et Elgaied. M., 2008, « L'apport de la gouvernance à l'explication des crises bancaires : Une analyse en données de panel », 19p, Février, sur le site : [www.tn.refer.org/CEAFE/Oral\\_presentations/Rachdi.pdf](http://www.tn.refer.org/CEAFE/Oral_presentations/Rachdi.pdf).
- 2- Alfaro. L et Hammel. E., 2007, « Capital flows and capital goods », Journal of International Economics.
- 3- Arestis. P et Demetriades. P., 1999, « Financial liberalization: The experience of development countries », Eastern Economic Journal, Vol 25, N°4.
- 4- Arestis. P., 2000, « Financial sector reforms in developing countries with special reference to Egypt », South Bank University London.
- 5- Barell. R, Davis. E. P et Pomerantz. O., 2006, « Costs of financial instability, household – sector balance sheets and consumption », Journal of Financial Stability, Vol 2, pp. 194 – 216.
- 6- Barth. J.R, Nolle. D.E, Phumiwasana. T et Yago. G., 2002, « A cross – country Analysis of the bank supervisory framework and bank performance », Economic and Policy Analysis Paper, N° 2.
- 7- Ben Gamra. S et Clévenot. M., 2006, « Libéralisation financière et crises bancaires dans les pays émergents », CEPN CNRS 71 – 75.
- 8- Ben Gamra. S et Plihon. D., 2007, « Politique de libéralisation financière et crises bancaires », Economie Internationale, Vol 4, N° 112, pp. 5 – 28.
- 9- Bousrih. L et Trabelsi M., 2005, « Libéralisation financière, développement financier et crises bancaires : Le rôle du capital social », ResearchGate.
- 10- Bouzid. A, 2013, « Libéralisation financière : Fondements et critiques théoriques », Revues Européenne du Droit Social, N°18, pp. 240 – 272.
- 11- Currie. C., 2006, « A new theory of financial regulation: Predicting, measuring and preventing financial crises », The Journal of Socio Economics, Vol 35, pp. 48 – 71.
- 12- Daniel. B.C et Jones. J.B., 2006, « Financial liberalization and banking crises in emerging economies », Journal of International Economics.

- 13- Demirguç-Kunt. A et Detragiache. E., 1998, « Financial liberalization and financial fragility » IMF Working Paper, N°83, pp. 1 – 34.
- 14- Dress. B et Pazarbasioglu. C., 1998, « The Nordic banking crisis: Pitfalls in financial liberalization? », IMF Occasional Paper, N° 161.
- 15- Fischer. K.P et Chenard.M., 1997, « Financial liberalization causes banking system fragility », Working Paper, N°97 – 03, Center for Research in Economics and Finance Applied (CREFA).
- 16- Fischer. K.P, Gueyie. J.P et Ortiz. E., 1997, « From financial liberalization to banking failure: starting on the wrong foot ? » University of Laval Canada, Working Paper, N°3.
- 17- Goldstein. M et Turner. P., 1996, « Banking crises in emerging economies: Origins and policy options », BIS Economic Papers, N°46.
- 18- Honohan. P., 1997, « Banking system failures in developing and transition countries: Diagnostics and prediction », BIS Working Paper, N°39.
- 19- Kaminsky. G L et Reinhart C M., 1996, «The twin crises: The causes of banking and Balance of payment problems», International Finance Discussion Papers, N°544.
- 20- Kaminsky. G L et Reinhart C M., 1999, « The twin crises: The causes of banking and Balance of payment problems», American Economic Review, N° 89, pp. 473 – 500.
- 21- Kim. B et Kenny. W L., 2006, « Explaining when developing countries liberalize their financial equity markets», Journal of International Financial Markets, Institutions and Money.
- 22- Levine. R., 1998, « The legal environment, banks and long-run economic growth », Journal of Money, Credit and Banking, N° 30, pp. 596 – 613.
- 23- Levine. R., 1996, « Financial development and economic growth: Views and agenda», Policy Research Working Paper Series, N° 1678, The World Bank.
- 24- Lindgren. C I. Garcia. G et Saal. M. L., 1996, « Banks soundness and macroeconomic policy », JMF.
- 25- McKinnon. R., 1973, «Money and capital in economic development», The Brookings Institution, Washington.
- 26- Mehrez. G et Kaufman. D., 2000, « Transparency liberalization and banking crises », World Bank Working Paper, N° 2286.
- 27- Menkhoff. L et Suwanaporn. C., 2007, « 10 years after the crisis: Thailand's financial system reform », Journal of Asian Economics, Vol 18, pp. 4 – 20.

- 28- Menzie. D C etHiro. C., 2005, « What matters for financial development? Capital controls, institutions and interactions», Journal of Development Economics.
- 29- Miotti. L et Plihon. D., 2001, « Libéralisation financière, spéculation et crises bancaires », Economie Internationale, N° 85, pp. 3 – 36.
- 30- Mitton. T., 2001, « A cross – firm analysis of the impact of corporate governance on the East Asian financial crisis », Journal of Financial Economics; N° 64, pp. 215 – 241.
- 31- Noy. I., 2004, « Financial liberalization, prudential supervision and the onset of banking crises», Emerging Markets Review, pp. 341 – 359.
- 32- Ranciere. R, Tornell. A etWesternmann. F., 2006, « Decomposing the effects of financial liberalization: Crisis vs growth”, Journal of Banking and Finance, pp. 3331 – 3348.
- 33- Rekaert. G., Harvey. C R etLundblad. C., 2005, « Does financial liberalization spur growth?” Journal of Financial Economics, N°77.
- 34- Salameh. M., 2013, « L’architecture du système bancaire comme source d’instabilité des économies émergentes : Une proposition de régulation bancaire», Thèse de Doctorat, sous la direction de Pr Xavier Richet, Institut Supérieur d’Economie et de Management, Université de Nice-Sophia Antropolis, Avril 2013.
- 35- Shaw. E. S., 1973, «Financial deepening in economic development», Oxford University Press, New York.
- Tornell.A, Westermann. F et Martinez. L., 2004, « The positive link between financial **Biblio** exchange rate depreciation or stabilization?, working paper, University of Connec